

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°43-2021-145

PUBLIÉ LE 29 SEPTEMBRE 2021

# **Sommaire**

### 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Coordination

43-2021-09-29-00001 - Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-83 en date du 29 septembre 2021 désignant Mme Barbara WETZEL, sous-préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du préfet (1 page)

Page 3

# 43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-09-29-00001

Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-83 en date du 29 septembre 2021 désignant Mme Barbara WETZEL, sous-préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du préfet



## Secrétariat Général Coordination Interministérielle

# ARRÊTE PRÉFECTORAL SG/COORDINATION N° 2021- 83 EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021 DÉSIGNANT MADAME BARBARA WETZEL, SOUS-PRÉFÈTE D'YSSINGEAUX POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DU PRÉFET

#### Le préfet de la Haute-Loire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 nommant Monsieur Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Barbara WETZEL, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;
- Vu l'arrêté n° SG/Coordination 2021-51 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant organisation de la permanence préfectorale dans le département de la Haute-Loire ;

CONSIDERANT l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général de la préfecture,

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture,

#### **ARRÊTE**

#### **ARTICLE 1:**

Madame Barbara WETZEL, en sa qualité de sous-préfète d'Yssingeaux, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet de la Haute-Loire :

du Mercredi 29 Septembre 2021 14 H 00 au Jeudi 30 Septembre 2021 23 H 00

#### **ARTICLE 2 -**

L'arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-82 en date du 27 Septembre 2021 désignant Madame Barbara WETZEL, Sous-Préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du Préfet est abrogé.

#### **ARTICLE 3:**

Le secrétaire général, la sous-préfète d'Yssingeaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Eric ETIENNE

Le Préfet